

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR) - version 2006-2008

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7(1990) modifiée par la Résolution VIII.13 de la 8^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2002) et par les Résolutions IX.1 Annexe B, IX.21 et IX.22 de la 9^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2005)

Notes aux rédacteurs :

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. D'autres informations et orientations à l'appui de l'inscription de sites Ramsar figurent dans le *Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale* (Manuel Ramsar 7, 2^e édition, modifié par la Résolution IX.1 Annexe B de la COP9). La 3^e édition du Manuel, contenant les modifications en question, est en préparation et sera disponible en 2006.
3. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne (nt)) doit être remise au Secrétariat Ramsar. Les rédacteurs devraient fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques de toutes les cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

TANGA Jean-Jacques

Conservateur du Parc National des
Monts Birougou

BP : 9144 CNPN/WWF

Tél : 00 241 07 53 74 11

Email : tjean.jacques@caramail.com

jjtanga@uuplus.com

Côte NDJOKOUNDA

Spécialiste en Evaluation Environnementale, Chargé d'études à la Direction Générale de
l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN)

B.P. 3903/2275 Libreville / Tel (241) 72.27.00 – 05.34.55.31 – 07.51.60.87

E-mail : mambeleg2@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J	M	A

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

Le 21/09/06

3. Pays : Gabon

4. Nom du site Ramsar : Le nom exact du site inscrit dans une des trois langues officielles (français, anglais ou espagnol) de la Convention. Tout autre nom, par exemple dans une langue locale (ou plusieurs) doit figurer entre parenthèses après le nom exact.

Site Ramsar des Monts Birougou

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne (veuillez ne cocher qu'une seule case)

a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar X

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

7. Carte du site : Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées, y compris de cartes numériques.

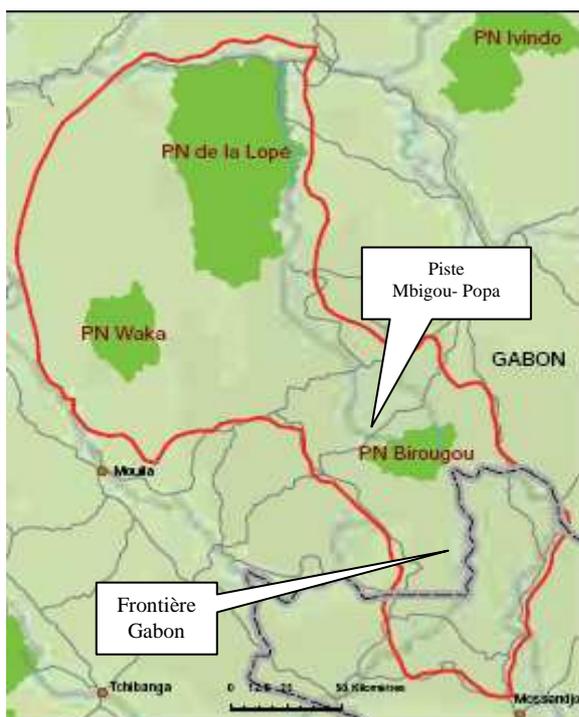
a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

- i) une copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) : **x**
- ii) une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) : **x**
- iii) un fichier SIG avec des vecteurs géo référencés des limites du site et des tableaux des attributs **x**

b) **Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :** P. ex. les limites sont celles d'une aire protégée existante (réserve naturelle, parc national, etc.) ou correspondent aux limites d'un bassin versant ; ou suivent des limites géopolitiques (p. ex. une juridiction locale) ou des limites physiques telles que des routes ou les berges d'un plan d'eau, etc.

Le site Ramsar des Monts Birougou est constitué du Parc National des Monts Birougou et de sa zone périphérique. **La limite du site Ramsar des Monts Birougou est :** la partie sud Gabon du **Paysage forestier de Lopé-du Chaillu-Louesse**, délimité au Nord par la piste Mbigou-Popa (voir la flèche de la carte 1).

Le site Ramsar s'intègre ici dans le processus de la gestion durable des écorégions du Bassin du Congo.



Carte 1 : Paysage forestier de Lopé-du Chaillu-Louesse

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) : Fournir les coordonnées du centre approximatif du site et/ou les limites du site. Si le site se compose de plusieurs zones séparées, fournir les coordonnées de chacune des zones.

Entre 01°24'45'' et 02°31'28'' de Latitude Sud puis 11°54'07'' et 12°39'04'' de Longitude Est.

9. Localisation générale : Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) le site se trouve, ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site Ramsar des Monts Birougou est situé en Afrique Centrale, au sud du Gabon, entre les provinces de la Ngounié et de l'Ogooué-lolo.

Les principales villes sont : Malinga et Mbigou à l'ouest (Province de la Ngounié) et Dienda, Pana et Koulamoutou à l'est (province de l'Ogooué-lolo).

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale)

Les altitudes varient entre 800 et 900 m dans le site et 1022 mètre à la périphérie, c'est la région la plus accidentée du pays.

11. Superficie : (en hectares) : 536 800 ha

12. Description générale du site : Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Milieu naturel et importance pour la Conservation :

Le site Ramsar des Monts Birougou abrite un parc national nommé Parc National des Monts Birougou. Situé au sud du refuge forestier des massifs du Chaillu, il renferme une flore riche et variée. En effet, les périodes froides du pléistocène ont affecté considérablement les écosystèmes de basse altitude, épargnant relativement ceux de haute altitude qualifiés actuellement de refuges pour leur richesse en espèces et leur haut degré d'endémisme. Les forêts des Monts Birougou revêtent de ce fait une grande importance pour la conservation de la biodiversité.

Les forêts de collines et de montagnes datent de plus de 40.000 ans. Cette zone de montagne est la source des fleuves Nyanga et Ngounié, ainsi que de leurs principaux affluents : Bouenguidi, Lolo, Onoy, Louésie, etc., dont dépendent de nombreuses populations au centre et au sud du pays.

Le site recèle une extraordinaire diversité d'écosystèmes, allant des savanes, aux forêts humides denses, ainsi qu'une flore et une faune sauvages parmi les plus remarquables d'Afrique.

13. Critères Ramsar : Cochez la case située sous chaque critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les critères et les orientations concernant leur application (adoptés dans la Résolution VII.11). Tous les critères applicables doivent être cochés.

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus : Justifier chaque critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 1 :

Refuge du pléistocène gabonais, le Parc National des Monts Birougou est un noyau de forêts ayant servi de refuge à un grand nombre de taxons forestiers durant les périodes glaciales et

arides. Il est caractérisé par une biodiversité (richesse spécifique et endémisme) très élevée (Hamilton 1983, Colyn 1991 ; Colyn 1994 ; Colyn et al. 1991 ; Colyn et Deleporte 1996). La problématique des changements climatiques, préoccupation mondiale actuelle, implique la préservation des forêts pluviales intactes, en vue de lutter contre l'effet de serre et ses conséquences. A ce titre, les refuges forestiers, dont celui des Monts Birougou, revêtent une importance capitale pour l'environnement mondial.

Critère 2 :

Des espèces menacées d'extinction sont présentes dans le site. Une expédition récente confirme l'existence du singe à queue de soleil *Cercopithecus solatus* (VU). On rencontre également des Gorilles *Gorilla g. gorilla* (EN), des Chimpanzés *Pan troglodytes* (EN), des Buffles (*Syncerus caffer nanus*), des Eléphants *Loxodonta africana* (VU), des singes Mandrill, *Mandrillus sphinx* (VU), la gazelle commune, *Cephalophus monticola* (CITES App. II), le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*, CITES App. II), le Chevrotain aquatique, *Hyemoschus aquaticus* (CITES App. III), les deux espèces de Varan *Varanus niloticus* (CITES App. II) et *Varanus ornatus* (CITES App. II), le crocodile nain *Osteolaemus tetraspis* (VU), et le Python de Seba *Python sebae* (CITES App. II).

La forêt reste caractérisée par la présence de l'okoumé (*Aucoumea klaineana*, Burseraceae) (VU) et de l'Igaganga (*Dacryodes igaganga*) (VU).

Critère 3 :

Des populations d'espèces animales et végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique sont présentes dans le Massif du Chaillu.

Végétation

La végétation des Monts du Chaillu est une végétation de forêt dense humide de moyenne et basse altitude. La forêt est caractérisée par la présence de nombreuses espèces d'arbres, parmi lesquels on trouve: Gheombi, *Sindoropsis le-testui*, *Dacryodes buettneri*, *Tetraberlinia bifoliolata* (ekop), *Desbordesia glaucescens* (alep), *Klainedoxa gabonensis* (eveuss), *Dialium pachyphyllum* (omvong), et *Pterocarpus soyauxii* (padouk). Les andoungs sont présents dans certaines parties de la forêt mature tandis que des espèces comme ilomba, *Pycnanthus angolensis* et l'émien, *Alstonia boonei* deviennent communes dans les vieilles forêts secondaires.

Le massif des monts du Chaillu renferme une flore riche et variée. Les périodes froides du pléistocène ont affecté considérablement les écosystèmes de basse altitude, épargnant relativement ceux de haute altitude qualifiés actuellement de refuges pour leur richesse en espèces et leur haut degré d'endémisme. Les forêts du site de Birougou revêtent de ce fait une grande importance pour la conservation de la biodiversité.

Faune

La richesse de la faune est surtout caractérisée par la diversité des espèces ayant une aire de distribution restreinte tels le Céphalophe à pattes blanches (*Cephalophus ogilbyi crusalbum*), le singe à queue de soleil (*Cercopithecus solatus*), etc. Les inventaires sommaires sur l'herpétofaune ont montré que des nouvelles espèces ont été découvertes à proximité du site, notamment *Hemidactylus kamdemtohami* et *Letheobia pauwelsi*. *Hydraethiops laevis*, une couleuvre connue seulement d'une localité d'altitude au Cameroun a été redécouverte dans les Monts Birougou. Jusqu'à présent, aucun inventaire faunistique n'a été entrepris pour les invertébrés qui sont présents en abondance dans le site.

L'avifaune de la région est riche. On note qu'un grand nombre d'espèces forestières y a été observé ou collecté par des ornithologues divers. Wilks (1990) rapporte que des oiseaux peu communs comme le canard noir (*Anas sparsa*), un canard répandu en Afrique du Sud, dans les régions de montagne de l'Est africain et dans les montagnes du Cameroun ; l'Hirondelle de forêt (*Hirundo fuliginosa*) et une fauvette pratiquement inconnue (*Bradypterus grandis*) sont signalés dans le site. Malgré ces quelques données, la faune des Monts Birougou reste peu connue malgré l'estimation potentielle actuelle.

Critère 4 :

La richesse de la faune des Monts Birougou est surtout caractérisée par la diversité des espèces ayant une aire de distribution restreinte tels le Céphalophe à pattes blanches (*Cephalophus ogilbyi crusalbum*), le singe à queue de soleil (*Cercopithecus solatus*), etc.

Les formations herbeuses forment des îlots savanicoles dans les formations végétales et à lisière de certaines rivières où se nichent, se reposent et se nourrissent de nombreux oiseaux en migration. Certaines espèces animales telles que la gazelle commune, *Cephalophus monticola* utilisent ces lieux pour s'abreuver et/ou se baigner, d'autres (le crocodile nain *Osteolaemus tetraspis*) pour se réfugier.

Critère 8 :

Les Monts Birougou sont au coeur d'un réseau fluvial rayonnant dont dépendent diverses espèces de poissons se trouvant dans le site et en aval.

Plusieurs cours d'eaux prennent leur source dans les Monts Birougou. De ce fait, le site constitue une voie de migration pour de nombreux poissons se déplaçant vers l'aval.

Très peu fréquenté, le site constitue une zone de frayère et une source importante d'alimentation pour des stocks de poissons qui s'y trouvent. On trouve dans ses nombreux cours d'eaux, riches en poissons : deux espèces de yara (*Schilbe multitaeniatus* et *Schilbe grenfelli*) ; des espèces de mâchoiron à taches (*Parauchenoglanis punctatus*, *Parauchenoglanis sp*) ; des silures (*Clarias bathupogon*) ; des poissons courant (*Malapterurus beninensis*) ; des ablettes (*Alestes macropthalmus*) ; des tilapias (*Tilapia ogowensis*, *Oreochromis schwebischi*) ; des brochets (*Hepsetus odoe*) ; etc.

15. Biogéographie (information requise lorsque le Critère 1 et/ou le Critère 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire) : Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique :

Le site Ramsar des Monts Birougou fait partie des Forêts congolaises planitiaires du nord-ouest. : hautes densités de faune, gorille de l'ouest, éléphant, bongo; diversité botanique plus faible à l'est, plus riche à l'ouest.

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence) :

Le système de régionalisation utilisé est celui défini par *le Partenariat pour le Bassin du Congo* dans le document : *Forêts du bassin du Congo, évaluation préliminaire, 2005, Figure 3. Les écorégions forestières de la région guinéo-congolaise, page 8/39*. Voir l'adresse Internet http://carpe.umd.edu/products/PDF_Files/FOCB_APrelimAssess.pdf

16. Caractéristiques physiques du site : Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie ; les origines - naturelles ou artificielles ; l'hydrologie ; le type de sol ; la qualité de l'eau ; la profondeur et la permanence de l'eau ; les fluctuations du niveau de l'eau ; les variations dues aux marées ; la zone en aval ; le climat général ; etc.

Géomorphologie et Pédologie

Le site repose sur un vieux socle cristallin appartenant au précambrien inférieur : les granites prédominent dans l'ensemble du site. On note une enclave où prédominent des roches gréseuses. Les sols sont ferrallitiques à dominance argileux ou argilo sableux.

Hydrologie.

Le site des Monts Birougou est le toit du Massif du Chaillu et le « château d'eau » d'une bonne partie du réseau hydrographique du Sud Gabon et du bassin du Niari en territoire congolais. Il est la source des principaux cours d'eau du Sud Gabon. Le réseau hydrographique est riche en cours d'eau, il est drainé par de nombreuses rivières dont : Bouenguidi à l'Est ; Sibi au Nord-Est ; Lolo, Malanga, Yangala, Onoy au Nord ; Boumi au Nord-Ouest ; Louétsie et Ngounié au Sud-Ouest ; Louetsé et Nyanga au Sud.

Le site des monts Birougou est composé d'écosystèmes variés, notamment : montagnes, vallées, torrents, chutes, marais, cascades et grottes offrant une multitude d'habitat à une faune ripicole diversifiée.

Climat général

Le climat est de type équatorial de transition. Avec une pluviométrie annuelle moyenne de 2246 millimètres et une température annuelle moyenne étant de 26,2°C.

17. Caractéristiques physiques du bassin versant : Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et le climat (y compris le type climatique).

Superficie : 5368 km² ou 536 800 ha. Le site comprend l'entier bassin versant.

Caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, Types de sols principaux

Le Parc National des Monts Birougou est la région culminante du massif du Chaillu. C'est une masse continentale élevée façonnée par un aplanissement ancien et une reprise récente de l'érosion.

Les Monts Birougou constituent une vieille surface identifiée par l'alignement de ses sommets et par sa couverture pédologique ancienne. Dans l'évolution actuelle de cette ancienne surface, se discernent bien les caractères de la morphogenèse équatoriale, grandement favorisée par le comportement des roches granitiques : densité forte du réseau fluvial dissociant le paysage en compartiments étroits, grande dominance des formes arrondies.

Climat

Le climat est de type équatorial de transition caractérisé par 4 saisons distinctes dont une petite saison sèche peu marquée de janvier - février et une grande saison sèche bien remarquable de juin -septembre caractérisée par une forte nébulosité, des températures basses (24-25 °C) et de faibles précipitations observées surtout le matin. La pluviométrie est d'environ 2246 mm/an.

18. Valeurs hydrologiques : Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

Les forêts de collines et de montagnes sont d'une importance particulière pour la captation des eaux dans ces zones de précipitations abondantes. Elles permettent de réguler les écoulements des fleuves dont dépendent de nombreuses populations en aval.

19. Types de zones humides :

a) présence : Encercler ou souligner les codes correspondant aux types de zones humides du « Système de classification des types de zones humides » Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentale : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp
• TsU • Va • Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance : Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (en superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

Les Zones humides continentales par ordre de dominance dans le site sont : **M, Xf, Tp, N, Ts, Sp, Ss.**

20. Caractéristiques écologiques générales : Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animaux présents dans le site Ramsar, ainsi que les services écosystémiques du site et les avantages qui en sont issus.

Forêts submontagnardes et montagnardes : Les forêts en question occupent de très petites superficies. A moins de 1000 m, sous l'équateur, la forêt n'a pas encore le vrai type montagnard comportant une composition nettement différente de celle des plaines et collines. Ces forêts rabougries se développent dans le brouillard, ce sont des forêts de nuages. L'atmosphère est presque saturée de vapeur d'eau, l'humidité relative varie de 90 à 100 % ; les températures sont basses.

D'un point floristique, ces formations sont rattachées aux forêts atlantiques littorales. Les épiphytes ne sont pas très nombreux, ce qui est curieux étant donné la grande humidité de l'atmosphère. Par contre, l'Okoumé (*Aucoumea klaineana*), l'Alep (*Desbordesia glaucescens*), l'Eveuss (*Klainedoxa gabonensis*) et l'Ozigo y sont relativement abondants. Certaines Burseraceae, comme Igaganga (*Dacryodes igaganga*) assez rares ailleurs sont bien représentées. Les Césalpiniacées et notamment les Andoungs (*Monopetalanthus longiracemosus*, *Monopetalanthus le-testui*, *Brachystegia mildbraedii*) y sont présentes.

Forêts marécageuses : les forêts marécageuses s'observent dans la zone de la forêt dense humide. Ce sont des forêts dans lesquelles l'eau stagne continuellement au niveau du sol.

Forêts périodiquement inondées : Ces forêts occupent des surfaces inondées à la suite des crues des rivières et fleuves qui submergent à l'occasion. Les forêts sont caractérisées parfois par un sous-bois clair. Des espèces comme des *Uapaca spp.*, *Ctenolophon englerianus*, *Xylopi rubescens*, *Lecomtedoxa biraudii* et *Alstonia boonei* peuvent être représentées.

Forêts sur sable blanc : sur la berge de certains cours d'eau, s'étendent de grandes superficies de sable blanc qui sont couvertes d'une forêt hétérogène d'un type spécial, distincte de la forêt ordinaire par sa structure et, dans une certaine mesure, par sa composition floristique. Ces forêts sont sensibles à la sécheresse et aux feux. Les arbres sont généralement de petites ou de moyennes dimensions ; les fûts sont tortueux, rarement droits ; les cimes très

branchues, sont très ramifiées et très feuillues ; dans le sous-bois, il y a une grande abondance de petits arbres et arbustes, bas branchus.

Forêts secondaires : les forêts secondaires s'installent après défrichement consécutif aux activités anthropiques exercées dans la grande forêt (cultures sur brûlis, construction des routes, exploitation forestière, etc.). La flore caractéristique est surtout composée de pionniers comme le Parasolier (*Musanga cecropioides*) ou encore *Anthocleista schweinfurthii* qui s'installe dans les vieux villages et les jachères. Au fil du temps, à mesure que la forêt secondaire devient mature, d'autres espèces apparaissent à leur tour, assurant ainsi la dynamique de la succession qui est le phénomène de la sylvigénèse.

Formations herbeuses : elles forment des îlots savanicoles dans les formations végétales et à la lisière de certaines rivières : Lolo, bouenguidi, Louambitsi. Ce sont les stations balnéaires et de ravitaillement de nombreuses espèces animales.

21. Flore remarquable : Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie à la rubrique 14. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

La végétation des Monts Birougou est une végétation de forêt dense humide de moyenne. La forêt est caractérisée par la présence de l'okoumé (*Aucoumea klaineana*, Burseraceae). Cependant, de nombreuses autres espèces d'arbres sont communes : Gheombi, *Sindoropsis le-testui*, *Dacryodes buettneri*, *Tetraberlinia bifoliolata* (ekop), *Dialium pachyphyllum* (omvong), et *Pterocarpus soyauxii* (padouk). Les andoungs sont présents dans certaines parties de la forêt mature tandis que des espèces comme ilomba, *Pycnanthus angolensis* et l'émien, *Alstonia boonei* deviennent communes dans les vieilles forêts secondaires.

Le massif des monts Birougou renferme une flore riche et variée. Il est considéré au Gabon comme un refuge forestier après que les climats aient subi des changements. En effet, les périodes froides du pléistocène ont affecté considérablement les écosystèmes de basse altitude, épargnant relativement ceux de haute altitude qualifiés actuellement de refuges pour leur richesse en espèces et leur haut degré d'endémisme. Les forêts des Monts Birougou revêtent de ce fait une grande importance pour la conservation de la biodiversité.

22. Faune remarquable : Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie à la rubrique 14. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Primates

Les primates sont dominants dans les forêts : près de vingt espèces de primates se trouvent dans les Monts Birougou dont les principaux « réservoirs » de gorilles de plaine (*Gorilla g. gorilla*). Mais les primates sont parmi les animaux les plus menacés par les chasseurs : les espèces comme, Mandrills (*Mandrillus sphinx*), *Colobus satanas*, *Gorilla gorilla*, et *Pan troglodytes* sont parmi les plus menacés d'Afrique (Oates, 1996). D'autres sous-espèces endémiques comme le Colobe noir, *Colobus satanas*, pourtant présent à l'est et au sud du parc. Une expédition récente confirme l'existence du singe à queue de soleil : *Cercopithecus solatus*.

Eléphant

On estime qu'il y a 2 espèces d'éléphants dans le site Ramsar des Monts Birougou: l'éléphant de forêt, *Loxodonta africana cyclotis*, qui peut cohabiter en zone forestière avec l'autre sous-espèce, *Loxodonta africana africana*, dite éléphant de savane.

Buffle et Antilope

Les formations végétales faites de mosaïques de forêt secondaires sont un habitat approprié pour certaines espèces de mammifères comme le buffle d'Afrique (*Syncerus caffer nanus*), le Guib harnaché *Tragelaphus scriptus*, le Chevrotain aquatique, *Hyemoschus aquaticus*. etc.

Le buffle de forêt, *Syncerus caffer nanus* (plus petit que celui de savane), très fréquent au sud-est du site est un exemple d'adaptation à l'habitat offert par l'écosystème de forêt dense.

Les Céphalophes (*Cephalophus spp.*) sont assez bien représentés: *Cephalophus callipygus*, *C. dorsalis*, *C. leucogaster*, *C. sylvicultor* et *C. ogilbyi crusalbum*. Le Céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) est l'espèce la plus menacée par le braconnage. D'autres antilopes sont présentes : le Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), ainsi que le Sitatunga (*Tragelaphus spekii*, *Tragelaphus euryceros*).

Le site est peuplé de nombreux chiroptères, lémuriniens, le Daman des arbres *Dendrohyrax arboreus*. Des inventaires sommaires réalisés en 2001, ont mis en évidence une liste préliminaire de 50 espèces dont 2 crocodiliens, 2 chéloniens, 14 lacertiliens et 32 ophidiens, représentant 15 familles et 39 genres. Des nouvelles espèces ont été découvertes à proximité du site, notamment *Hemidactylus kamdemtohami*, *Letheobia pauwelsi*, *Hydraethiops laevis*, une couleuvre connue seulement d'une localité d'altitude au Cameroun a été découverte dans le site.

Par ailleurs, des reptiles comme *Varanus niloticus* (Varan); le crocodile nain, *Osteolaemus tetraspis*, le Python de Seba, *Python sebae*, la vipère du Gabon sont généralement cités parmi les plus représentatifs.

L'inventaire de la faune dans les Monts Birougou demeure cependant sommaire.

23. Valeurs sociales et culturelles :

- a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site : p. ex., production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Activités socio-économiques :

Les populations pygmées et bantous vivant à la périphérie du site Ramsar sont essentiellement des chasseurs et des cueilleurs. L'agriculture de subsistance est concentrée sur le Manioc, le taro, la banane et l'arachide.

Valeur historique et culturelle :

Les migrations historiques des forgerons Nzébis du continent vers la côte et inversement, dans le cadre des échanges du fer qu'ils transformaient contre le sel, sont le fait historique majeur du site, car les Monts Birougou constituent un symbole de l'histoire de ce troc en tant que 'route du fer ou du sel'. A cet effet, ce site est proposé à l'UNESCO par le Gabon comme devant faire partie du patrimoine mondial.

Pendant la période **pre-coloniale**, le district de Popa, situé au nord du site, abritait la base militaire de Konadembe, poste avancé de la base militaire de Brazzaville. Plusieurs histoires de résistance, évoquant la présence des colons dans la région, restent les principaux stigmates de cette époque.

Importance culturelle :

En général, l'artisanat local constitue l'identité culturelle de tout le pays. Dans le site, grâce aux essences forestières liées aux zones humides, notamment le raphia, les populations rurales confectionnent des toitures de maison, des meubles, des tissus et vêtements. A côté d'objets à base de raphia, il y a la fabrication d'objets d'arts tels que les masques, les tambours, les mortiers, les pilons et des ustensiles de cuisine. Pour ces derniers, le bois et ses écorces, le bambou, le rotin et bien d'autres encore constituent la matière première. La spécificité locale est l'usage de pierres de différentes couleurs, dites '*Pierre de Mbigou*', comme matière première. La Poterie, quant à elle, connaît une déperdition.

Le site des Monts Birougou est au cœur du Gabon traditionnel. Aussi, sur le plan **mystico religieux**, plusieurs rites essentiellement initiatiques y sont-ils pratiqués, à l'exemple du Bwiti. Ces rites pour la plupart sont liés à l'eau. Tout en régulant la vie en société, ils servent également à instruire les jeunes sur leurs cultures et traditions, ainsi que sur les bonnes mœurs et les pratiques utiles à la vie d'adulte.

Chants et danses traditionnelles : les rythmes et mélodies des peuples Pygmées, Nzébis, Akélé, Massangos autour du site varient d'une ethnie à une autre.

Valeur halieutique

La densité et la diversité spécifique ichthyologique est caractéristique du site du fait de sa diversité d'habitat. De plus, la pêche n'est que peu pratiquée.

Il est fondamental de s'employer à valoriser la diversité culturelle et les modes de vie traditionnels, qui sont parmi les principales raisons d'attraction touristique en zone de montagne. Le tourisme est susceptible de favoriser la croissance économique. Cependant, il faut suivre une démarche équilibrée et prudente en développant l'énorme potentiel du tourisme de montagne afin d'éviter des conséquences négatives sur les montagnards et leur environnement

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ? Si oui, cocher cette case X et décrire cette importance selon l'une, au moins, des catégories suivantes :

- (i) sites possédant des traditions ou un passé culturels exceptionnels datant de civilisations passées qui ont eu une influence sur les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- (ii) sites sur lesquels les caractéristiques écologiques des zones humides dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les populations autochtones ;
- (iv) sites sur lesquels des valeurs non matérielles dignes d'intérêt sont présentes, par exemple des sites sacrés, et dont l'existence est étroitement liée avec le maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide.

Dans la région des Monts Birougou, les populations sont encore fortement attachées à leur cultures et traditions, si bien que les mœurs qui visent à limiter les prélèvements dans le temps et dans l'espace sont encore observées dans leur ensemble.

Aussi, par exemple, la pratique du totem selon laquelle des animaux seraient les ancêtres de certains clans, interdit-elle l'abattage et la consommation de ces derniers par leur descendance. De même, l'usage de certains rites tel que le bwiti, ainsi que le rôle fondamental que joue la pharmacopée dans la médecine traditionnelle conduisent à la mise en place de sites sacrés. Ces modes de vie participent bien de la protection des espèces animales et végétales, et donc du maintien des caractéristiques écologiques du site.

24. Régime foncier/propriété

a) dans le site Ramsar :

Le site Ramsar des Monts Birougou comporte deux parties contiguës, à savoir: une partie centrale, représentée par le Parc National des Monts Birougou- créée par le décret N° 610/PR/MEFEPEPN du 30 août 2002- et une partie périphérique dénommée ‘‘zone périphérique’.

Cette dernière fait partie du landscape (paysage) Lopé- chaillu-louetsé, identifié par plus de 160 experts régionaux et internationaux lors d’un séminaire organisé à Libreville par le projet *Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo*, en avril 2000. Elle sera règlementée par la loi sur les parcs nationaux, déjà approuvée par le parlement gabonais et est en attente de promulgation par le Chef de l’Etat.

b) dans la région voisine :

La région voisine du site Ramsar des Monts Birougou, délimitée à la périphérie de ce dernier par une bande de cinq kilomètres de part et d’autre de l’axe routier dénommé ‘*domaine rural*’, comprend une quarantaine de villages, où les ruraux participent à la gestion du milieu dans lequel ils vivent. Cette implication des ruraux rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la ‘‘**gestion participative**’’ qui vise, entre autre, à responsabiliser et à conscientiser les villageois sur la nécessité d’une utilisation durable des ressources naturelles dont ils disposent. Cette région reste sous le régime foncier de la localité qui reconnaît aux villageois des droits de propriété et d’usages coutumiers.

25. Occupation actuelle des sols (y compris l’eau) :

a) dans le site Ramsar :

Au Coeur du site Ramsar, se trouve un Parc National (voir point 24) comprenant des écosystèmes terrestres et/ou marins, des sites géomorphologiques, historiques et d’autres formes de paysages, des ressources fauniques et floristiques. Tous ces éléments, dans le cadre de la prochaine loi relative aux Parcs Nationaux, jouissent d’une protection particulière en vue de maintenir la diversité biologique et les processus écologiques. Dans cette perspective, n’y sont autorisées que des activités réglementées d’écotourisme, de recherche scientifique et d’éducation.

Il y a également, autour des limites du parc, une zone dite ‘‘**Zone périphérique**’’ qui se définit comme étant une zone géographique environnant les parcs nationaux. Elle englobe la superficie constituée des terroirs, des collectivités locales, des départements voire des aires protégées sous un autre statut et vise à circonscrire une communauté avec laquelle l’autorité chargée de la gestion du parc peut établir et formaliser des relations, en vue de la réalisation des objectifs de la loi sur les parcs nationaux et de ses textes d’application, notamment en vue de prévenir et/ou limiter les impacts négatifs sur ces derniers et à développer des actions de développement écologiquement adaptées en faveur des collectivités locales et des communautés riveraines.

Actuellement, le zonage du Parc National des Monts Birougou n’est pas encore mis en oeuvre.

b) dans la région voisine/le bassin versant :

La région voisine comprend un chef lieu de province, 4 départements et environ 40 villages. Le taux de recouvrement sanitaire et d'établissement y est déficitaire. Les populations pratiquent l'artisanat, l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette. L'administration publique est quasiment le seul pourvoyeur d'emploi dans la région.

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

La partie intégralement protégée n'a pas connu d'exploitation forestière, ou d'exploitation économique ayant gravement modifié le milieu. C'est le site le moins perturbé de la région.

La mise en exploitation des permis forestiers dans la zone périphérique du parc est avenir. Le sud de la zone humide, aux alentours de la ville de Malinga, a connu au lendemain des indépendances, une exploitation forestière et minière significative.

b) dans la région voisine :

La région voisine au site Ramsar se caractérise par une pléthore de permis forestiers constituant des unités forestières sous aménagement durable.

L'ouverture des voies d'accès jusqu'au cœur de la forêt primaire et la facile accessibilité à pieds et en automobiles, favorisent la prédation anarchique de la flore et de la faune dans cette zone. Cette situation pourrait perturber la dynamique des espèces animales présentes dans le parc. De même, l'usage de produits chimiques pour la capture des poissons, bien que n'étant pas courant, constitue une source de pollution des cours d'eau et de leurs ressources.

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Faire la liste des catégories et statuts juridiques des aires protégées au plan national et/ou international, y compris les relations aux limites du site Ramsar ; En particulier, si le site est en partie ou totalement un Bien du patrimoine mondial et/ou une Réserve de biosphère de l'UNESCO, veuillez donner le nom du site selon ces inscriptions.

Nom du site : Site Ramsar des Monts Birougou.

Ce site pourrait être nommé sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, car il est proposé à cette institution, par le Gabon, comme site du patrimoine mondial. Il inclue le Parc National des Monts Birougou.

b) Le cas échéant, faire la liste des catégories UICN pour les aires protégées (1994) qui s'appliquent au site (cocher la case ou les cases pertinente(s))

Ia ; Ib ; II ; III ; IV ; V ; VI

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

L'élaboration du plan de gestion reste conditionnée par la réalisation des inventaires de biodiversité dans le parc. Le plan de gestion n'existe donc pas encore.

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle :

Le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN), organe responsable des parcs nationaux, s'attelle à mettre en œuvre certaines activités de gestion dont les principales sont :

- l'évaluation des zones d'utilisation des terres par les populations du parc
- l'évaluation de l'impact du parc sur les populations et réciproquement.

- la sensibilisation des autorités administratives locales et des populations rurales sur le rôle d'un parc national et la nécessité de préserver ses bassins versants.

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées : Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

- Renforcement des capacités matérielles et techniques ;
- Evaluation de la Biodiversité ;
- Lutte contre le braconnage ;
- Elaboration d'un plan de recherche du Parc national des Monts Birougou ;
- Développement d'un plan de tourisme ;
- Développement du plan de communication du parc ;
- Développement d'un plan d'action dans la zone périphérique.

Tout cela est en train d'être mis en œuvre par le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN) et relève par conséquent de sa responsabilité.

29. Recherche scientifique en cours et équipements : Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

- L'activité en cours est la fin de la délimitation physique du parc.
- L'inventaire des sites d'intérêts touristique est très prochain.
- L'inventaire des grands mammifères est avenir.

Toutes ses activités sont entreprises par le CNPN.

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site : Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Une conférence et une caravane de sensibilisation organisées respectivement aux mois de février et de juin 2005 dans la localité abritant le site, ont permis l'exposition de posters et de dépliants en rapport avec l'eau, la faune et la flore.

31. Loisirs et tourisme actuels : Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme ; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

La création du parc national date de 2003. Seuls les expéditions des universitaires, des chercheurs et des agents de la conservation sont réalisées. La valorisation du potentiel touristique du site Ramsar et du Parc National des Monts Birougou est avenir.

32. Juridiction : Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Le site Ramsar des Monts Birougou est à cheval entre 2 provinces, celles de la Ngounié et de l'Ogooué-lolo. Le Conseil National des Parcs Nationaux dont dépendent les parcs du Gabon est placé sous l'autorité du Président de la République.

Régulation :

- du Contrôle de la Conservation et de l'exploitation durable des ressources naturelles, qui sera effectué par le Ministère en charge de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- du contrôle des normes d'exploitation du tourisme dans les parcs, qui sera effectué par le Ministère en charge du Tourisme ;
- du Respect des normes nationales en matière d'aménagement du territoire (Ministère en charge de l'Aménagement du territoire)
- de la Planification des investissements (Ministère en charge du Plan)
- des normes et protocoles de recherche scientifique (Ministère en charge de la Recherche Scientifique)
- de la Fiscalité et la gestion des ressources financières (Ministère en charge des Finances)
- des Procédures d'entrée et de sortie du territoire (Ministère de l'Intérieur)
- du Respect de l'intégrité territoriale (Ministère de la Défense Nationale)

33. Autorité de gestion : Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi l'intitulé du poste et/ou le nom de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

TANGA Jean-Jacques, Conservateur du Parc National des Monts Birougou

BP : 9144 CNPN/WWF, Tél : 00 241 07 53 74 11

Email : tjean.jacques@caramail.com, jjtanga@uuplus.com

34. Références bibliographiques : Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 15 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

EDICEF, 1983 - Géographie et Cartographie du Gabon. Atlas illustré. Ministère de l'éducation nationale/Gabon. Paris, 135 p.

WILKS, C., 1990 - La conservation des écosystèmes forestières du Gabon, UICN, l'Alliance mondiale pour la nature. Gland, Suisse et Cambridge. 215 p.

Colyn M. A. Gauthier Hion et W. Verheyen 1991 A re-appraisal of palaeoenvironmental history in Central Africa : evidence for major fluvial refuge in the Zaïre basin. J of Biogeography, 18: 403-407.

Maley, 1987 Fragmentation de la forêt dense humide Africaine et extensions des biotopes montagnards au quaternaire récent : nouvelles données politiques et chronologiques. Implications paléoclimatiques et biogéographiques In : J.A. Coetze (ed.) Palaeoecology of Africa 18 : 307-334.

A.A. Balkema Rotterdam.

Reitsma J.M. 1988 Végétation forestière du Gabon CENAREST Libreville 142 p

http://carpe.umd.edu/products/PDF_Files/FOCB_APrelimAssess.pdf

Wolfgang Schneider, FAO, 1992. Guide de terrain des ressources marines commerciales du Golf de Guinée.

Jean Daniel MBEGA et Guy G. TEUGELS, 2003. Guide de détermination des poissons du Bassin inférieur de l'Ogooué

P. Gilbert, M.L.Manfredini, A.Pham Dang Cang. Les poissons du Gabon.
